

**DOCUMENTS PREPARATOIRES**

1.	Rapport de gestion .....	2
2.	Rapport financier .....	13
3.	Rapport du Comité Directeur .....	22
4.	Ordre du jour et texte des résolutions proposées ....	23
5.	Nombre de mandats par Section .....	25
6.	Questions à l'assemblée .....	26

*(A faire parvenir au Comité Directeur le 6 février 2026 minuit au plus tard)*

Les candidatures au Comité directeur sont à adresser par mail ([contact@usgazelec.org](mailto:contact@usgazelec.org)/[damepe162@gmail.com](mailto:damepe162@gmail.com)) le 6 février 2026 minuit au plus tard.

*Plan :*

- I. Rapport moral
- II. Bilan de la Saison – Objectifs – Perspectives – Evènements divers
- III. Cotisations
- IV. Élection de la Commission de contrôle des comptes et des membres du Comité Directeur.

**I – RAPPORT MORAL***a. Notre mission principale : Un engagement indéfectible*

Depuis notre fondation, d'abord sous le nom USEG (1947-2002), puis comme US Gazelec Paris Île-de-France, notre mission est claire : **favoriser l'épanouissement des salariés des industries de l'énergie** grâce à des activités sportives, récréatives et culturelles variées.

Nous portons haut les valeurs de **solidarité, d'entraide et de bien-être**, et malgré les défis financiers croissants — entre coûts d'organisation, entretien des installations et soutien à nos équipes — nous ne flétrissons pas. Nous nous engageons à chercher des solutions innovantes pour maintenir et renforcer notre rôle auprès des OD/AD de notre région.

*b. Subventions : Des efforts à renouveler ensemble*

Chaque année, à la fin de la saison sportive, nous partageons avec les CMCAS d'Île-de-France les documents essentiels à nos activités :

1. **Le rapport d'activités.**
2. **La liste des adhérents par CMCAS.**
3. **Le budget prévisionnel pour la saison à venir.**

Cependant, nous devons reconnaître que, malgré l'effort colossal fourni par les bénévoles de notre club pour établir ce document, les subventions sportives sont en recul depuis plusieurs saisons, parfois même totalement absentes.

C'est pourquoi nous adressons nos **remerciements sincères** aux CMCAS Paris (notre CMCAS Support), 95, 92 et 93 pour leurs subventions en 2025. Malgré tout, ces fonds limités n'ont permis qu'une contribution associative de 37 € par adhérent pour la saison 2024/2025.

Pour y remédier, le CD encourage les sections à explorer de nouvelles sources de financement, toujours dans le respect des législations en vigueur. **Les sections Golf, Voile Habitable et Subaqua**, ont continué une stratégie orientée vers des dons pour couvrir leurs besoins de fonctionnement.

### *c. Assemblée Générale Ordinaire : Un moment fédérateur*

Le 1<sup>er</sup> février 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans une atmosphère sereine et constructive. Ce contexte apaisé a permis de **favoriser de nouvelles initiatives positives**, aussi bien au sein du Comité Directeur (CD) que dans les relations avec les CMCAS et leurs clubs sportifs. Ceci dans un contexte de changement de toute l'équipe en charge de la CMCAS Paris.

### *d. Rétrospective de la saison sportive 2024-2025 – US GAZELEC*

La saison 2024-2025 a été pour notre club un millésime riche en engagement, en résultats et en convivialité.

Tout au long de l'année, nos adhérents, bénévoles et encadrants se sont mobilisés pour faire vivre nos sections sportives dans l'esprit de **solidarité, d'équité et de convivialité** qui nous unit.

→ *Les temps forts*

- **Premier Tournoi intersections / CMCAC Paris de football à 7 (12 avril 2025 au complexe sportif Nelson Mandela Saint-Denis 93)**: notre équipe FootElelctric remporte le trophée.
- **Tournois régionaux FSGT de football vétéran et à 7**: Nos sections Parisfoot remporte le tournoi à 7 et FootElectric sur le podium vétérans.
- **Rencontre autour de la fête de la CMCAS Paris (17 mai 2025 au complexe sportif Nelson Mandela Saint-Denis 93)** : nous étions une dizaine d'adhérents. Animation de 2 séquences « Découverte de la marche nordique » par la section Course et Marche nordique.
- **Stage sportif et formation Marche Nordique** : Deux adhérents de la section Course et Marche Nordique ont suivi la formation Animateurs encadrants de la FSGT.

→ *Une dynamique renforcée*

- Le nombre de **licenciés est resté stable** par rapport à la saison précédente, malgré la disparition de la section Foot CPCU.
- Mise en place d'**un Référent Football dans le cadre d'une meilleure mutualisation entre** sections pour favoriser et dynamiser les échanges et entraide.

### *e. Valoriser les Groupes de Travail ([lien vers document → GT](#))*

→ *Une Organisation Dynamique et Collaborative pour un Avenir Solidaire*

L'US GAZELEC Paris Île-de-France se structure autour d'une organisation moderne et engageante : les Groupes de Travail (GT). Ces GT incarnent l'énergie collective du club, permettant à chacun de contribuer activement au développement et à la pérennité de nos activités sportives et culturelles.

→ *Une Vision Partagée*

Pour accompagner l'évolution du club, les GT offrent un cadre flexible et inclusif où les adhérents peuvent s'investir selon leurs compétences et leur disponibilité. Cette structure assure une répartition équilibrée des missions essentielles à la vie du club, tout en valorisant les talents de chacun.

→ *Une Gouvernance Inspirante*

Dirigé par un Bureau dynamique et supervisé par un Comité Directeur élu, le Club repose sur une gouvernance démocratique et solide. Les décisions stratégiques, telles que l'allocation des budgets et les orientations majeures, sont prises en concertation lors de AGO, garantissant une transparence et une efficacité optimales.

→ *Une Organisation Adaptable*

- **Des équipes motivées** : Chaque GT est composé d'un responsable et d'un suppléant, favorisant l'autonomie et la réactivité.
  - **Une participation ouverte** : Tout adhérent, qu'il soit membre du CD ou non, peut rejoindre un GT et contribuer à son succès.
  - **Une mission claire** : Chaque GT est orienté vers des objectifs concrets, essentiels au fonctionnement harmonieux du club.

*Un Appel à l'Engagement*

Le succès de l'US Gazelec repose sur l'enthousiasme et l'implication de ses membres. Même une contribution modeste peut faire une différence significative. Ensemble, en unissant nos forces, nous écrivons l'avenir du club et renforçons son rayonnement dans la région.

**Rejoignez les GT, participez au dynamisme du club, et portez avec nous les valeurs de solidarité, d'innovation et de passion qui font l'âme de l'US GAZELEC Paris Île de France !**

*f. Une saison sous le signe de l'enthousiasme et de l'avenir*

Le Comité Directeur (CD) se réjouit de ce vent positif, fruit d'une implication sans faille et d'une volonté collective. Ensemble, nous affirmons notre **engagement à développer de nouvelles activités sportives et culturelles**, en phase avec les attentes de nos adhérents et les évolutions sociétales.

**Ensemble, pour et par nos membres, nous continuerons à porter haut les valeurs de notre Club, dans la solidarité et l'innovation !**

*g. Et demain...*

Nous abordons la saison 2025-2026 avec enthousiasme :

- Projet de lancement de nouvelles activités/sections :
  - Généalogie
  - Pétanque
  - Basketball
- Reconduction **Tournoi intersections / CMCAC Paris de football à 7 pour cette nouvelle saison**
- Renforcement des partenariats avec les autres CMCAS IdF et clubs frères.
- Optimiser le trop important poste liés aux charges « Frais Bancaires » par la recherche de solution de banque en ligne.

Un grand merci à toutes et tous pour votre **engagement** et votre **esprit d'équipe** : c'est ensemble que nous faisons vivre l'US GAZELEC Paris Île de France !

## **II - BILAN DE LA SAISON – OBJECTIFS – PERSPECTIVES**

### **Bilan de la Saison**

A la clôture de la saison, l'US GAZELEC PARIS ILE DE FRANCE comptait 12 Sections et 299 adhérents, répartis comme suit :

<b>Sections</b>	<b>Adhérents 2024/2025</b>	<b>Adhérents 2023/2024</b>	<b>Evolution</b>
Athlétisme Cross	<b>33</b>	33	0
Cyclisme	<b>24</b>	27	-3
Foot Ile St Denis	<b>9</b>	10	-1
FootElectric	<b>22</b>	22	0
Golf	<b>62</b>	75	-13
Multi activités	<b>29</b>	32	-3
Paris Foot	<b>16</b>	15	+1
Philifoot	<b>17</b>	17	0
Subaquatique	<b>22</b>	32	-10
Voile habitable	<b>21</b>	12	+9
Vol moteur	<b>10</b>	10	0
Volley	<b>34</b>	20	+14
	<b>299</b>	305	-6

Le nombre des adhérents reste stable par rapport à la Saison précédente. Les féminines représentent environ 21,8% de nos adhérents, en légère baisse par rapport à la Saison 2023/2024 (22,8 %)

### Bilan des Groupes de travail

#### Bilan général :

La structuration en groupes de travail devait permettre de répondre aux besoins du Club (formation, subventions...). Là encore, le manque de bénévoles réellement investis a empêché plusieurs actions d'aboutir. A l'intérieur des Groupes, les bénévoles s'organisent librement et rendent compte de leurs actions au Comité Directeur. Le Club est un vivier de compétences individuelles qui devraient bénéficier à tous. Il est important de rappeler qu'il n'est absolument pas nécessaire d'être élu au Comité Directeur pour participer à un Groupe de travail.

Notamment, le Comité Directeur recherche toujours, pour une tâche précise de communication, des compétences en vidéo et infographie.

Afin de prendre en charge des tâches ponctuelles, le Comité Directeur gère les Groupes de Travail de façon plus flexible. Ayant constaté le coût exorbitant des frais bancaires, un nouveau Groupe de Travail a été créé pour trouver une solution à ce problème.

#### Bilan de chaque Groupe de travail

<b>Groupes de Travail</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<b>LIAISONS SECTIONS</b> Christine PETRON André QUINTARD Jean-Pierre VERNERIE	Les membres du GT ont dû accompagner certaines Sections pour structurer leur bureau et l'inscription de leurs adhérents sur le site du Club. Ils sont également venus ponctuellement en appui d'autres Groupes de travail.
<b>PROMOTION</b> Pierre CHESNOY Lydie BIGARD-SANCHEZ	Nous remercions chaleureusement la CMCAS 75 pour avoir invité le Club à se présenter aux AG des SLV. Nous avons répondu « présent » à toutes ces AG.  Nous avons à cette occasion présenté le Club et ses sections, flyer à l'appui. Force est de constater que le Club est trop peu connu des actifs IEG.

	<p>Nous avions également le projet de nous déplacer en SLV avec des vidéos présentant chaque section : nous avons reçu quelques vidéos, des sections manquent encore à l'appel. Ce projet est donc toujours d'actualité sur la nouvelle saison.</p> <p>Tous les adhérents sont invités à télécharger ce flyer et le diffuser auprès de leur SLV.</p>
--	--

<b><u>RESEAUX SOCIAUX</u></b> Alain FOREST Lydie BIGARD-SANCHEZ Jean-Pierre VERNERIE	<p>Facebook : Quelques photos publiées. Même constat que l'an dernier : peu d'échanges sur la vie du Club et de ses sections.</p> <p>L'organisation du 2ème tournoi Foot GAZELEC / CMCAS 75, programmé en avril 2026, ainsi que le suivi de nos sections Foot au Championnat FSGT sont des évènements que nous devrons relayer régulièrement.</p>
<b><u>ADMINISTRATEUR RGPD</u></b> Patrick SAINTILAN José SANCHEZ Alain FOREST	<p><b>1. Site Internet du Club</b></p> <p><u>Maintien en conditions opérationnelles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des mises à jour et suivi administratif auprès de l'hébergeur.</li> <li>- Garantie d'une navigation sécurisée (protocole HTTPS).</li> <li>- Publication de documents du Comité Directeur.</li> <li>- Mise à jour régulière des informations concernant les sections, le Club et la CMCAS Paris.</li> </ul> <p><u>Gestion des droits d'accès</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En début de saison, seuls les membres des bureaux de section et du Comité Directeur (CD) conservent les habilitations.</li> <li>- L'accès pour l'ensemble des adhérents est validé via la saisie dans le module de gestion des adhérents.</li> </ul> <p><u>Évolutions techniques</u> :</p> <p>Décision : <b>Ne pas évoluer vers Joomla 4.8 pour le moment.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des tests sur une évolution de PHP sont prévus en 2026.</li> </ul> <p><u>Recherche de compétences URGENT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Club ne pouvant financer un professionnel, un jeune bénévole spécialisé en gestion de serveurs et sites web est recherché pour soutenir les administrateurs actuels.</li> <li>- José Sanchez se chargera de sa formation.</li> </ul> <p><b>2. Module de gestion des adhérents</b></p> <p><u>Opérationnalité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le module a fonctionné sans problème pour la saison 2024-2025, permettant aux sections de gérer efficacement leurs adhérents.</li> <li>- Des soucis ponctuels de niveau d'habilitation apparaissent ponctuellement → une analyse sera menée en 2026</li> </ul> <p><u>Appui administratif au Comité Directeur</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien pour les aspects réglementaires liés à l'adhésion des sections au Club</li> <li>- Collecte des documents nécessaires avant l'ouverture des droits pour chaque section dans le module.</li> </ul> <p><u>Vérifications effectuées</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement contractuel des présidents de section.</li> <li>- Souscription des assurances (responsabilité civile, etc.).</li> <li>- Adhésion officielle des présidents de section au Club.</li> <li>- Signature de la charte RGPD par les Présidents de Section.</li> </ul> <p><b>3. Partage de l'expertise informatique et bureautique</b></p> <p><u>Gestion des visioconférences</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de Microsoft Teams pour organiser les réunions virtuelles du Comité Directeur et du Bureau.</li> </ul>

<b><u>RELATIONS CMCAS</u></b> <b>IDF</b> Patrick TARJON José SANCHEZ	Invitation faite aux CMCAS de participer à l'AG du club avec réponse positive de 3 CMCAS Paris, 92, 95. En standby dans l'attente de la mise en place de la nouvelle équipe CMCAS Paris.
<b><u>SUBVENTIONS</u></b> <b>CMCAS</b> André QUINTARD Lydie BIGARD-SANCHEZ	Le dossier transmis aux CMCAS présente le bilan des activités sportives et culturelles des sections : il justifie les demandes de subventions qui leur sont adressées, d'où son importance.  Le GT collecte les rapports d'activités des sections, leur budget prévisionnel et demandes de subventions. Ce GT établit également la synthèse des OD/AD pour la saison qui vient de s'écouler. Pour diffusion aux CMCAS au 30 SEPTEMBRE.  Comme chaque saison, le GT a dû, à maintes reprises, relancer des Sections pour enrichir les rapports d'activités et demandes de subventions.  Grace à ce travail, les délais ont été respectés et les rapports compilés, ont pu être adressés à l'ensemble des Présidents des CMCAS de la région Parisienne
<b><u>EVENEMENTIEL</u></b> Patrick TARJON Jean-Pierre VERNERIE	Participation active à la fête de la CMCAS Paris, au stade MANDELA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue d'un stand avec une dizaine d'adhérents de la section course à pied</li> <li>- Initiation à la marche nordique.</li> </ul> Participation au tournoi de football au stade MANDELA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des repas pour plus de 100 personnes.</li> </ul>
<b><u>FORMATION</u></b> Christine PETRON	Les formations gratuites proposées par la Mairie de Paris et les formations de la FSGT sont régulièrement publiées sur le compte facebook et/ou le site du Club.
<b><u>MAIRIE DE PARIS</u></b> Samuel TILLUM Maël DEMORTIER	Du côté de la Section Volley : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réservation du niveau -2 du gymnase Fragonard (17ème) qui a la capacité d'installer 3 terrains de volley (maximum de 3*12=36 joueurs/ses).</li> <li>- Créneau du lundi soir (20h-22h30) qui est pratique au regard des contraintes de travail.</li> <li>- Chaque année, demande de prolongation du créneau pour les vacances d'été, qui est généralement acceptée.</li> <li>- Une partie des adhérents souhaiteraient une deuxième séance, mais la demande officielle n'a pas encore été effectuée car cela demanderait une logistique supplémentaire.</li> </ul> <p>La Section Philifoot loue à la ville de Paris les deux terrains du stade Just Fontaine (ex stade de la porte d'Asnières). La location est prévue chaque mardi sur un créneau de 12h30 à 13h30 pour le terrain foot A7 et de 12h à 14h pour le terrain foot A11. Il y a un bail de deux ans, actuellement le bail est pour les saisons 2025 / 2026 puis 2026 / 2027. Lors de manifestations nous empêchant de pratiquer, une com est faite par la ville de Paris quelques jours avant. Actuellement la section Philifoot ne remplit pas les deux terrains, nous pratiquons donc sur le terrain foot A7 ou A11 en fonction du nombre de joueurs présents. La ville de Paris a également autorisé une école à utiliser les terrains, nous nous sommes mis d'accord avec l'école pour le choix du terrain qui peut varier, mais ne souhaitons pas agir auprès de la ville de Paris au risque de perdre un des deux terrains, vu le prix de la location, il est préférable de fonctionner ainsi.</p>

<p><b><u>RECHERCHE FINANCEMENTS</u></b>            Patrick SAINTILAN            Jean-Luc MARTINEAU            Christine PETRON</p>	<p>Pas de nouvelles pistes détectées pour les financements des Sections.</p> <p>Les financements des Sections sont donc assurés par les adhésions des adhérents, les subventions du Club et les dons.</p> <p>Sur la saison 2024-2025, seules 3 Sections ont été habilitées par le Président du Club à émettre des reçus fiscaux permettant une défiscalisation des dons et/ou abandon de frais : "golf", "plongée subaquatique" et "voile habitable".</p> <p>2 réunions ont été tenues par le GT « Financement » lors de la Saison.</p>
<p><b><u>ASSURANCES</u></b>            Sylvie TELLAA            Lydie BIGARD-SANCHEZ</p>	<p>Le contrat GMF a été reconduit, tarif stable. 4 sections adhérentes : Philifoot, Vol moteur, Multi activités, Course sur route Nature.</p> <p>La prime est réglée par le Comité directeur et répercutée aux sections à l'aide d'une facture interne au prorata du nombre de leurs adhérents.</p> <p><b>MODALITES PRATIQUES ARRETEES EN COMITE DIRECTEUR</b></p> <p>Le renouvellement du contrat avec la GMF survenant en août de chaque année, le GT doit être en mesure de donner au 1<sup>er</sup> août le nombre d'adhérents à la GMF. <b>C'est pourquoi les sections doivent transmettre au Comité directeur au plus tard le 30 juin le nombre prévisionnel de leurs adhérents pour la saison suivante.</b> En cas d'écart significatif avec le nombre réel d'adhérents constaté en novembre, les sections sont priées d'en informer le Comité directeur pour rectification auprès de la GMF.</p> <p><b>En cas d'accident, la section est l'interlocuteur de l'assureur pour la gestion du dossier sinistre,</b> le Comité directeur pouvant venir en renfort en cas de difficultés.</p> <p>Lors de la survenance d'un accident dont une section est responsable ou victime, la section concernée doit prévenir le Comité directeur et adresser une déclaration d'accident directement à la GMF par mail à l'adresse suivante : « <a href="mailto:risques.specifiques@gmf.fr">risques.specifiques@gmf.fr</a> ». L'assureur est joignable au n° de téléphone suivant : 09 69 37 20 70. Rappeler le numéro du contrat : VS 263207.001 S. Assuré : Union Sportive Gazelec Paris île-de-France.</p> <p>Résumé des garanties souscrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité générale de vie associative avec une franchise de 150€ par sinistre ;</li> <li>- Défense pénale et recours en cas d'accident ;</li> <li>- Individuelle Accident (décès, incapacité permanente, frais de soins, frais de recherche).</li> </ul> <p>Le détail des garanties est à disposition des sections sur demande au Comité directeur.</p>
<p><b><u>RENCONTRES INTER-SECTIONS</u></b>            Samuel TILLUM</p>	<p><b>Tournoi de Football UsGazelec 2025</b></p> <p>L'année 2025 a été marquée par la reprise du tournoi de football UsGazelec.</p> <p>Ce tournoi a été revu et pensé pour s'adapter à la diminution des adhérents et se déroule dorénavant en mode foot A7, 7 joueurs et 3 remplaçants par équipe au lieu de 11 auparavant.</p> <p>Le club UsGazelec en partenariat et avec l'aide de la CMCAS 75 a pu organiser ce tournoi dans les conditions de ce que l'on peut nommer « des meilleures » dans son ensemble, une journée parfaite pour un tournoi parfait.</p> <p>Une participation de 5€ a été demandée pour chaque joueur.</p>

	<p>Trois stands (ou zones) ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La buvette / repas dans une des salles de la CMCAS.</li> <li>- Le barbecue pour la préparation du repas.</li> <li>- La table des scores pour le suivi des matchs, points et classement.</li> </ul> <p>Pour l'organisation du tournoi, nous avons pu compter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du comité directeur de l'UsGazelec.</li> <li>- Les équipes de la CMCAS 75 avec comme contact Stéphane Toque.</li> <li>- Samuel TILLUM pour l'organisation globale de cette manifestation.</li> </ul> <p>Pour rappel, afin de mettre en place ce tournoi, la CMCAS 75 nous a accompagné sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès au stade et terrain de Nelson Mandela à Saint-Denis.</li> <li>- La participation financière à hauteur de 1600€, ce qui comprend les repas et boissons ainsi que l'achat des coupes et médailles.</li> </ul> <p>Concernant la partie plus sportive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le tournoi a débuté à 9h45 et s'est terminé à 16h45.</li> <li>- Deux terrains (terrain de foot à 11 coupé en deux)</li> <li>- 12 équipes de 10 joueurs au max pour une participation d'environ 120 footballeurs.</li> <li>- Deux tableaux de 6 équipes ont été mis en place, toutes les équipes d'un même tableau se sont rencontrées.</li> <li>- Les équipes des positions 3 à 6 des deux tableaux se sont rencontrées à niveau égal pour le classement final de la 5<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place.</li> <li>- Les deux équipes finalistes des deux tableaux se sont rencontrées en croisant le premier d'un tableau avec le second de l'autre tableau pour identifier les équipes qui feraient les finales 3-4 et 1-2.</li> <li>- L'ensemble des matchs se jouaient sur 12mn sauf les finales 1-2 et 3-4 qui se sont déroulées sur 15mn.</li> <li>- A 17h nous avons effectué les remises de récompenses ainsi que le verre de l'amitié sportive.</li> </ul> <p>Un grand merci à l'ensemble des équipes organisationnelles et sportives.</p> <p>La prochaine édition se déroulera le samedi 18 avril 2026 au stade Nelson Mandela à Saint-Denis.</p>
<b><u>REDUCTION DES FRAIS BANCAIRES</u></b> Henri FERRAO Lydie BIGARD-SANCHEZ Jean-Pierre VERNERIE	Le Groupe de Travail a été créé en fin de saison. Il est opérationnel et rendra compte de ses recherches début 2026.

### Objectifs et perspectives

Ces éléments sont largement évoqués dans le rapport moral, le bilan des Groupes de Travail et le projet de Club.

Le projet de Club, adopté lors de l'assemblée générale 2024, se poursuit sans modification. Le Comité Directeur reste à l'écoute de toutes suggestions des adhérents pour la saison prochaine.

Pour mémoire, les **heures de bénévolat** doivent être valorisées tant au niveau des Sections que du Club. Neutre en termes comptables, cette donnée permet de démontrer que nos activités ne pourraient pas avoir lieu sans l'investissement bénévole. Le Comité Directeur a décidé de revaloriser l'heure de bénévolat à 11 € en suivant l'évolution du SMIG (Actuellement, 11,88 €).

Le Club, pour continuer à fonctionner, a besoin de plus d'investissements d'adhérents car, à assez brève échéance, il faudra renouveler l'équipe en place vieillissante.

Dans l'optique d'accompagner ses bénévoles, une **mini-formation interne** sera proposée aux dirigeants des Sections (Président/Trésorier) mais qui restera ouverte à tous les adhérents, sur les modalités de déduction des impôts sur les revenus des dons et frais kilométriques des bénévoles. A cette occasion, un rappel sera fait sur la question de la valorisation du bénévolat ci-dessus évoquée.

Par ailleurs, par mesure de sécurité, il conviendrait que chaque Section fasse le point de ses adhérents formés aux Premiers secours. Le Comité Directeur a décidé que le Club prendrait en charge, pour chaque Section, l'intégralité du coût d'une **Formation PSC1 (Prévention et Secours Civique)** actuellement proposée par la FSGT (55 €). Un mail avec les modalités d'inscription a été adressé à tous les adhérents.

### Evènements divers

Nous vous avions informé l'an dernier d'une procédure judiciaire engagée en novembre 2024 devant le Tribunal de proximité de Paris contre le Club par Madame GREGORIOU, adhérente de l'ex-Section Tir à l'arc. Ancienne trésorière de la Section Tir à l'Arc dissoute lors de notre AGO de mars 2022, elle réclamait le remboursement d'une somme de 200 € déposée par elle fin juin 2022 sur le compte bancaire (clôturé le 21 juin 2022) de cette Section. Elle demandait également 200 € de dommages-intérêts pour résistance abusive et 1.500 € au titre des frais non-couverts par les dépens, comme ses frais d'avocat.

La représentation par avocat n'étant pas obligatoire, le Comité Directeur a fait le choix de se défendre seul, afin d'éviter des frais inutiles mais aussi parce que Président du Club a une parfaite connaissance de notre fonctionnement et de l'historique des difficultés avec l'ex-Section Tir à l'arc, données qu'un avocat n'auraient peut-être pas pris le temps d'intégrer.

Nous avons rédigé un mémo en défense dans lequel nous avons insisté sur la caducité de la procédure, la saisie du Tribunal n'ayant pas été précédée de la proposition de règlement amiable préalable obligatoire.

Constatant ce manquement, le Tribunal, par décision du 10 juillet 2025, a déclaré les demandes de Mme GREGORIOU irrecevables, a rejeté l'ensemble de ses demandes et a condamné Mme GREGORIOU aux dépens.

Outre le fait que cette procédure a été chronophage en termes de bénévolat (examen des pièces, établissement d'un mémo, deux audiences au Tribunal,...), elle ressort neutre financièrement pour le Club.

La Club continue de recevoir régulièrement des lettres recommandées des ex-dirigeants de la Section auxquelles le Comité Directeur a officiellement fait le choix de ne pas répondre. Niant la dissolution de la Section, nous recevons également chaque année une liste « d'adhérents » et un chèque du montant des cotisations. Afin d'anticiper une nouvelle procédure, le Comité Directeur a décidé, cette année, de rappeler par courrier recommandé aux ex-dirigeants de cette Section que le fait de faire croire à des tiers qu'ils étaient adhérents de l'US GAZELEC PARIS ILE DE France était de leur seule responsabilité, tout comme le détournement de fonds du fait de l'encaissement de cotisations fictives.

### III - COTISATIONS

Le Comité Directeur, par une gestion rigoureuse, a beaucoup réduit ses frais de fonctionnement depuis plusieurs saisons et a ainsi permis de maintenir la cotisation des adhérents à 5 € pour la Saison depuis la Saison 2017/2018. Il est proposé à l'assemblée générale de maintenir ce montant pour la Saison 2025/2026.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une personne adhérant à plusieurs Sections sur une même saison ne règle qu'une seule cotisation à l'US GAZELEC. En pratique, il règle sa cotisation complète à chaque

Section et il sera remboursé des cotisations en sus directement par l'US GAZELEC. Les adhérents concernés doivent se rapprocher du trésorier du Club.

#### **IV - ELECTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES ET DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

##### Commission de contrôle des comptes

L'assemblée générale devra élire les membres de la Commission appelée à contrôler les comptes annuels du Club et les membres du Comité Directeur.

Les mandats se termineront lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes 2025/2026.

Les candidatures seront présentées lors de la tenue de l'Assemblée, elles sont ouvertes à tout adhérent, responsable ou non dans sa Section, sous réserve d'être majeur.

##### Comité Directeur

Douze (12) postes sont à pourvoir au Comité Directeur, conformément aux Statuts du club en vigueur.

Les candidats au Comité Directeur ne sont pas éligibles à la Commission de Contrôle des comptes.

Il est donc demandé aux candidats au Comité Directeur de le faire dans l'optique de réellement s'investir et, notamment, d'assister le plus régulièrement possible aux réunions.

Il est rappelé, d'une part, que les candidats élus siègent de plein droit et ne sont pas élus comme suppléants d'autres membres du Comité Directeur et que, d'autre part, les candidatures sont ouvertes à tous les adhérents sans avoir à être désignés par les Sections, les membres du Comité Directeur représentant l'ensemble des adhérents et pas leur Section.

Enfin, constatant que des élus au Comité Directeur ne régularisent pas leur adhésion au Club, il a été décidé, pour éviter cette situation, d'exiger que ne puissent poser leurs candidatures que les personnes dont la Section aura fourni, préalablement à l'assemblée générale ordinaire, les trois documents nécessaires à l'ouverture des inscriptions sur le site et de laisser un délai au candidat pour la régularisation de son adhésion. A défaut, l'élection sera invalidée.

Il est également rappelé que les membres du Comité Directeur éliront, par la suite, les membres du Bureau du Club.

Les membres du Comité Directeur seront à votre disposition pour vous apporter toutes précisions que vous souhaiteriez sur les points ci-dessus lors de la tenue de l'assemblée générale.

LE COMITE DIRECTEUR

## Annexes : Lettre aux Présidents de CMCAS



### Lettre aux Présidents de CMCAS de l'Île de

France

Paris le 3 octobre 2024

\*\*Objet : Initiatives interclubs en Île-de-France – Rencontres 2025\*\*

Chers Présidents,

Tous les ans, à chaque fin de saison sportive vous recevez pour chaque section du Club US CAZELEC Paris Île de France les documents suivants :  
« Rapport d'activités »

Liste de nos adhérents par CMCAS

Budget provisionnel pour la saison qui débute.

Force est de constater que depuis plusieurs saisons les pratiques sportives de vos affiliés, exhaustivement décrites dans ces documents, sont de moins en moins subventionnés voire ne le sont plus du tout.

Je salue et remercie au nom de notre CD les CMCAS Paris – notre CMCAS support -, 95, 92 et 93 pour leur subvention 2024.

Le Club US GAZELEC Paris Ile de France connaît et salue les nombreuses initiatives sociales et sportives déjà mises en œuvre par les clubs frères dans notre région, l'Île-de-France, et souhaite les renforcer par la mise en place de dynamiques collaboratives régionales en 2025.

Ainsi dans la continuité de nos échanges en 2024, **nous avons pour ambition en 2025 de concrétiser des rencontres entre notre club et les présidents des CMCAS IdF et/ou leurs clubs sportifs**. Nous sommes convaincus que des initiatives sportives interclubs permettraient non seulement de mutualiser nos ressources, mais également de proposer des activités enrichies et diversifiées aux adhérents de nos structures respectives ainsi qu'aux OD/AD de notre région.

Notre volonté forte est d'aboutir à des collaborations concrètes et fructueuses. Nous vous contacterons très prochainement afin de planifier des rencontres avec les acteurs sportifs régionaux, dans l'optique de bâtir ensemble des projets adaptés à l'échelle régionale.

Dans le contexte actuel de restrictions des ressources, il nous paraît essentiel d'élargir nos offres sportives et culturelles au-delà de l'échelle départementale, et d'explorer de nouvelles synergies à l'échelle régionale.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question ou échange préalable, et nous nous réjouissons d'avance de cette future collaboration.

*Sportivement*

José Sanchez

Président de l'US GAZELEC Paris Ile de France  
06 86 83 54 14  
[jsanchez@usgazelec.org](mailto:jsanchez@usgazelec.org)

Union Sportive GAZELEC PARIS - Ile de France  
CMCAS Paris, 210 quai de Jemmapes, 75010 PARIS.  
[www.usgazelec.org](http://www.usgazelec.org) E.MAIL : [contact@usgazelec.org](mailto:contact@usgazelec.org)  
N° SIRET : 445 047 608 00028

**ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER 2026**

**RAPPORT FINANCIER**

Il est rappelé que l'exercice comptable du Club commence le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année pour se terminer le 31 août de l'année suivante, en l'occurrence pour les comptes soumis ce jour à l'approbation de l'Assemblée Générale, du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 Août 2025.

**Présentation des comptes clos le 31 août 2025**

**Compte fonctionnement du Comité Directeur**

Le compte Comité directeur permet de faire fonctionner l'association et pourvoit, dans la mesure du possible, à une subvention de fonctionnement des sections.

<b>Avoir au 1<sup>er</sup>septembre 2024</b>	<b>1 604,74 €</b>
Recettes (Cotisations adhérents)	+ 1270,00 €
Fermeture compte CPCU	+ 2013,22 €
Frais de fonctionnement	- 1354,08 €
<b>Solde au 31 août 2025</b>	<b>3 533.88 €</b>

**Compte Subventions**

Ce compte sert uniquement à recevoir les subventions des CMCAS et à reverser aux Sections les subventions qui leur sont allouées.

<b>Avoir au 1<sup>er</sup>septembre 2024</b>	<b>9 040,74 €</b>
Subventions CMCAS PARIS	+ 5 000,00 €
Subventions CMCAS SEINE ST DENIS	+ 840,00 €
Dépenses - Subventions	- 6179,00 €
- Frais de banque	- 85,50 €
<b>Solde au 31 août 2025</b>	<b>8 616,24 €</b>

**Compte épargne livret A**

<b>Avoir au 1<sup>er</sup>septembre 2024</b>	<b>9 474,71 €</b>
Intérêts de l'année 2024	+ 275,24 €
Prêt section Subaquatique remb 2/3	+ 600,00 €
<b>Solde au 31 août 2025</b>	<b>10 349.95 €</b>

Cette épargne a pour objectifs de recevoir les dotations aux amortissements et permet de concéder des prêts aux sections.

**Solde Banque au 31 août 2025** **22 500.07 €**

## **Faits marquants de la saison écoulée :**

### **Subventions CMCAS :**

Pour la saison 2023-2024, 37 € de subventions par OD/AD ont été versés aux sections en mai 2025, grâce aux subventions de la CMCAS PARIS (5000 €), de la CMCAS SEINE-ST-DENIS (840 €), ce dont nous les remercions vivement.

### **CMCAS HAUTS DE SEINE :**

Depuis 2024, la CMCAS 92 subventionne directement ses OD/AD adhérents à notre Club par virement bancaire.

Pour rappel, voici la résolution mise au vote de l'Assemblé Générale du 1<sup>er</sup> février 2025 :

#### **Cinquième résolution - Modalités de répartition des subventions**

L'assemblée générale adopte, à compter de la Saison en cours, le mode de répartition des subventions visé dans le rapport de gestion du Comité Directeur, savoir que les adhérents OD/AD directement subventionnés par leur CMCAS ne seront plus subventionnés par le Club, à charge pour eux de reverser leur subvention à leur Section. Cette démarche se fera sur le volontariat et sera gérée au niveau de chaque Section.

Cette résolution est adoptée par 26 voix pour et 2 absentions.

Cette pratique de la CMCAS 92 nous rappelle l'importance pour les Présidents de sections de vérifier/corriger en début de saison la CMCAS d'appartenance de nos OD/AD : mutations, changement de CMCAS actif/inactif, déménagements.

### **Section Subaquatique :**

En mars 2023, une avance de trésorerie, pour un montant de 1800 €, a été consentie à la section Subaquatique pour financer la réparation d'un moteur et la peau d'un bateau. Un protocole d'avance de trésorerie a été signé, selon un plan de remboursement sur 3 ans (2024-2025-2026), soit 600 €/ an. Le 2ème remboursement a été effectué comme convenu en juin 2025.

### **Rapport de la Commission de contrôle des comptes**

La Commission de contrôle des comptes s'est réunie le 8 décembre 2025. Son rapport sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

Les documents ci-dessous sont annexés au présent rapport :

- Compte de résultat 2025.
- Bilan 2025.
- Budget Réalisé Compte CD 2025.
- Budget Prévisionnel Compte CD 2026.
- Budget Réalisé Compte Subventions 2025.
- Rapport de la commission de contrôle des comptes 2025.

Je demeure à votre disposition pour vous apporter tous renseignements complémentaires.

Lydie BIGARD-SANCHEZ  
Trésorière de l'US GAZELEC PARIS IDF.

CHARGES	MONTANT
<b>60 - Achats</b>	<b>128,73 €</b>
604 Prestations de service	0,00 €
Achats matériels et fournitures	128,73 €
606 Achats non stockés matériels, fournitures	11,40 €
607 Achats marchandises	117,33 €
Autres Fournitures	0,00 €
601 Achats stockés matériels et fournitures	0,00 €
602 Achats stockés autres approvisionnements	0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 880,07 €</b>
613 Locations	739,55 €
Entretien et réparation	106,80 €
615 Matériaux Entretien et réparation	0,00 €
611 Sous traitance générale	106,80 €
616 Assurances	1 033,72 €
618 Documentation	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>371,76 €</b>
622 Rémunération d'intermédiaires et honoraires	71,26 €
623 Publicité, publication, relation publique	0,00 €
625 Déplacements, mission et réceptions	0,00 €
Services bancaires et autres	300,50 €
628 Frais de banque.	300,50 €
626 Frais postaux, frais de télécommunication	0,00 €
<b>63 - Taxes et Impôts</b>	<b>0,00 €</b>
Impôts et taxes sur rénumération,	
Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel.</b>	<b>0,00 €</b>
641 Rémunération du personnel	0,00 €
645 Charges sociales	0,00 €
648 Autres charges personnel.	0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>
658 Subvention Sections, Remb double adhésion.	0,00 €
<b>66 - Charges Financières (Non utilisé)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>800,00 €</b>
672 Charges sur exercice antérieur	800,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>
681 Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 180,56 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires</b>	<b>5 203,00 €</b>
860 Secours en nature	0,00 €
862 M-à-D gratuite de biens et prestations	0,00 €
864 Personnel bénévoles	5 203,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 383,56 €</b>
Excédent	3 533,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 917,44 €</b>

## COMPTE CD



## Compte CD

2025

### Budget réalisé

PRODUITS	MONTANT
<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service</b>	<b>0,00 €</b>
706 Prestation de service	0,00 €
708 Produits des activités annexes	0,00 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>
Etat	0,00 €
741 Etat (CNDS)	0,00 €
Région(s)	
Département(s)	
Intercommunalité(s)	
Commune(s)	0,00 €
742 Commune (Saint Denis)	0,00 €
743 Commune (Paris)	0,00 €
Organismes spéciaux	
Fonds européens	
L'agence de services et de paiement	
Autres établissements publics	
Aides privées	0,00 €
744 Privé (GAZELEC)	0,00 €
745 Privé (CMCAS)	0,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 096,48 €</b>
Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 096,48 €
754 Collecte	0,00 €
756 Cotisations	1 270,00 €
758 Produits divers (Contribution volontaire)	1 826,48 €
<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>77 - Autres produits exceptionnels.</b>	<b>2 013,22 €</b>
771 Produit sur opération de gestion.	2 013,22 €
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions.</b>	<b>1 604,74 €</b>
781 Reprise sur amortissements et provisions	1 604,74 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 714,44 €</b>
<b>87 - Contribution volontaire en nature</b>	<b>5 203,00 €</b>
870 870 - Bénévolat	5 203,00 €
871 871 - Prestation en nature	0,00 €
875 875 - Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 917,44 €</b>
Déficit	
<b>TOTAL</b>	<b>11 917,44 €</b>

CHARGES	MONTANT
<b>60 - Achats</b>	<b>200,00 €</b>
* 604 Prestations de service	
Achats matériels et fournitures	200,00 €
606 Achats non stockés matériels, fournitures	0,00 €
607 Achats marchandises	200,00 €
Autres Fournitures	0,00 €
601 Achats stockés matériels et fournitures	0,00 €
602 Achats stockés autres approvisionnements	0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>650,00 €</b>
613 Locations	0,00 €
Entretien et réparation	150,00 €
615 Matériaux Entretien et réparation	0,00 €
611 Sous traitance générale	150,00 €
616 Assurances	500,00 €
618 Documentation	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 100,00 €</b>
622 Rémunération d'intermédiaires et honoraires	400,00 €
623 Publicité, publication, relation publique	200,00 €
625 Déplacements, mission et réceptions *	200,00 €
Services bancaires et autres	300,00 €
628 Frais de banque.	300,00 €
626 Frais postaux, frais de télécommunication	0,00 €
<b>63 - Taxes et Impôts</b>	
Impôts et taxes sur rénumération,	
Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel.</b>	<b>0,00 €</b>
641 Rémunération du personnel	0,00 €
645 Charges sociales	0,00 €
648 Autres charges personnel.	0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>
658 Subvention Sections, Remb double adhésion.	0,00 €
<b>66 - Charges Financières (Non utilisé)</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>
672 Charges sur exercice antérieur	0,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>
681 Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 950,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires</b>	<b>5 000,00 €</b>
860 Secours en nature	0,00 €
862 M-à-D gratuite de biens et prestations	0,00 €
864 Personnel bénévoles	5 000,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 950,00 €</b>
Excédent	3 080,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 030,00 €</b>

MPT CD



www.usgazelec.org

Compte CDPrévisionnel 2026

PRODUITS	MONTANT
<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service</b>	<b>0,00 €</b>
706 Prestation de service	0,00 €
708 Produits des activités annexes	0,00 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>
Etat	0,00 €
741 Etat (CNDS)	0,00 €
Région(s)	
Département(s)	
Intercommunalité(s)	
Commune(s)	0,00 €
742 Commune (Saint Denis)	0,00 €
743 Commune (Paris)	0,00 €
Organismes spéciaux	
Fonds européens	
L'agence de services et de paiement	
Autres établissements publics	
Aides privées	0,00 €
744 Privé (GAZELEC)	0,00 €
745 Privé (CMCAS)	0,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 500,00 €</b>
Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 500,00 €
754 Collecte	0,00 €
756 Cotisations	1 500,00 €
758 Produits divers (Contribution volontaire)	0,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>77 - Autres produits exceptionnels.</b>	<b>0,00 €</b>
771 Produit sur opération de gestion **	0,00 €
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions.</b>	<b>3 530,00 €</b>
781 Reprise sur amortissements et provisions	3 530,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 030,00 €</b>
<b>87 - Contribution volontaire en nature</b>	<b>5 000,00 €</b>
870 870 - Bénévolat	5 000,00 €
871 871 - Prestation en nature	0,00 €
875 875 - Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 030,00 €</b>
Déficit	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 030,00 €</b>

COMPTE SUBVENTIONS

CHARGES	Montant
<b>60 - Achats</b>	<b>0,00 €</b>
604 Prestations de service	0,00 €
Achats matériels et fournitures	0,00 €
606 Achats non stockés matériels, fournitures	0,00 €
607 Achats marchandises	0,00 €
Autres Fournitures	0,00 €
601 Achats stockés matériels et fournitures	0,00 €
602 Achats stockés autres approvisionnements	0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0,00 €</b>
613 Locations	0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €
615 Matériaux Entretien et réparation	0,00 €
611 Sous traitance générale	0,00 €
616 Assurances	0,00 €
618 Documentation	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>85,50 €</b>
622 Rémunération d'intermédiaires et honoraires	0,00 €
623 Publicité, publication, relation publique	0,00 €
625 Déplacements, mission et réceptions	0,00 €
Services bancaires et autres	85,50 €
628 Frais de banque.	85,50 €
626 Frais postaux, frais de télécommunication	0,00 €
<b>63 - Taxes et Impôts</b>	
Impôts et taxes sur rénumération,	
Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel.</b>	<b>0,00 €</b>
641 Rémunération du personnel	0,00 €
645 Charges sociales	0,00 €
648 Autres charges personnel.	0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>6 179,00 €</b>
658 Subvention Sections.	6 179,00 €
<b>66 - Charges Financières (Non utilisé)</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>
672 Charges sur exercice antérieur	0,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>
681 Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 264,50 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires</b>	<b>0,00 €</b>
860 Secours en nature	0,00 €
862 M-à-D gratuite de biens et prestations	0,00 €
864 Personnel bénévoles	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 264,50 €</b>
Excédent	8 616,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 880,74 €</b>



**Compte Subvention**

**2025**

**Budget réalisé**

PRODUITS	Montant
<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service</b>	<b>0,00 €</b>
706 Prestation de service	0,00 €
708 Produits des activités annexes	0,00 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>5 840,00 €</b>
Etat	0,00 €
741 Etat (CNDS)	0,00 €
Région(s)	
Département(s)	
Intercommunalité(s)	
Commune(s)	0,00 €
742 Commune (Saint Denis)	0,00 €
743 Commune (Paris)	0,00 €
Organismes spéciaux	
Fonds européens	
L'agence de services et de paiement	
Autres établissements publics	
Aides privées	
744 CMCAS	5 840,00 €
745 CD de GAZELEC	5 840,00 €
0,00 €	0,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>
Dont cotisations, dons manuels ou legs	0,00 €
754 Collecte	0,00 €
756 Cotisations	0,00 €
758 Produits divers (Contribution volontaire)	0,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>77 - Autres produits exceptionnels.</b>	<b>0,00 €</b>
771 Produit sur opération de gestion.	0,00 €
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions.</b>	<b>9 040,74 €</b>
781 Reprise sur amortissements et provisions	9 040,74 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 880,74 €</b>
<b>87 - Contribution volontaire en nature</b>	<b>0,00 €</b>
870 870 - Bénévolat	0,00 €
871 871 - Prestation en nature	0,00 €
875 875 - Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 880,74 €</b>
Déficit	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 880,74 €</b>

LIVRET A

CHARGES	Montant
<b>60 - Achats</b>	<b>0,00 €</b>
604 Prestations de service	0,00 €
Achats matériels et fournitures	0,00 €
606 Achats non stockés matériels, fournitures	0,00 €
607 Achats marchandises	0,00 €
Autres Fournitures	0,00 €
601 Achats stockés matériels et fournitures	0,00 €
602 Achats stockés autres approvisionnements	0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0,00 €</b>
613 Locations	0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €
615 Matériaux Entretien et réparation	0,00 €
611 Sous traitance générale	0,00 €
616 Assurances	0,00 €
618 Documentation	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>0,00 €</b>
622 Rémunération d'intermédiaires et honoraires	0,00 €
623 Publicité, publication, relation publique	0,00 €
625 Déplacements, mission et réceptions	0,00 €
Services bancaires et autres	0,00 €
628 Frais de banque.	0,00 €
626 Frais postaux, frais de télécommunication	0,00 €
<b>63 - Taxes et Impôts</b>	<b>0,00 €</b>
Impôts et taxes sur rénumération,	
Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel.</b>	<b>0,00 €</b>
641 Rémunération du personnel	0,00 €
645 Charges sociales	0,00 €
648 Autres charges personnel.	0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>
658 Subvention Sections.	0,00 €
<b>66 - Charges Financières (Non utilisé)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>
672 Charges sur exercice antérieur	0,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>
681 Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires</b>	<b>0,00 €</b>
860 Secours en nature	0,00 €
862 M-à-D gratuite de biens et prestations	0,00 €
864 Personnel bénévoles	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>
Excédent	10 349,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 349,95 €</b>



**Livret A**  
**2025**

PRODUITS	Montant
<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service</b>	<b>0,00 €</b>
706 Prestation de service	0,00 €
708 Produits des activités annexes	0,00 €
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>
Etat	0,00 €
741 Etat (CNDS)	0,00 €
Région(s)	
Département(s)	
Intercommunalité(s)	
Commune(s)	0,00 €
742 Commune (Saint Denis)	0,00 €
743 Commune (Paris)	0,00 €
Organismes spéciaux	
Fonds européens	
L'agence de services et de paiement	
Autres établissements publics	
Aides privées	0,00 €
744 CMCAS	0,00 €
745 CD de GAZELEC	0,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>600,00 €</b>
Dont cotisations, dons manuels ou legs	600,00 €
754 Collecte	0,00 €
756 Cotisations	0,00 €
758 Produits divers (Contribution volontaire)	600,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>77 - Autres produits exceptionnels.</b>	<b>275,24 €</b>
771 Produit sur opération de gestion.	275,24 €
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions.</b>	<b>9 474,71 €</b>
781 Reprise sur amortissements et provisions	9 474,71 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 349,95 €</b>
<b>87 - Contribution volontaire en nature</b>	<b>0,00 €</b>
870 870 - Bénévolat	0,00 €
871 871 - Prestation en nature	0,00 €
875 875 - Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 349,95 €</b>
Déficit	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 349,95 €</b>

# BILAN

2025

Actif	Brut	Amortissement	Net	Passif	Net
<b>Actif Immobilisé :</b>					
Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Capitaux propres	22 500,07 €
Immobilisations Corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Dettes ou assimilées	
Immobilisation Financières.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Avance de trésorerie	0,00 €
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	Emprunt	<b>0,00 €</b>
<b>Actif Circulant :</b>				<b>Valeur du patrimoine.</b>	<b>0,00 €</b>
Stocks et en cours:	0,00 €		0,00 €	Provisions règlementées.	600,00 €
Créances	0,00 €		0,00 €		
Sections prêts	1 800,00 €	1 200,00 €	600,00 €		
Disponibilité Actif Circulant					
- Solde Compte CD	3 533,88 €		3 533,88 €		
- Solde Compte Sub	8 616,24 €		8 616,24 €		
- Solde Livret A	10 349,95 €		10 349,95 €		
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>24 300,07 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>23 100,07 €</b>		
<b>Total Général</b>	<b>24 300,07 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>23 100,07 €</b>	<b>Total Général</b>	<b>23 100,07 €</b>

## Compte de résultats Saison

**2025**

PRODUIT	CHARGES
<b><u>Produits courants non financiers :</u></b>	<b><u>Charges courantes non financières:</u></b>
- Vente de produits finis, prestation de service 0,00 €	- Achats 128,73 €
- Subventions d'exploitation 5 840,00 €	- Service extérieurs 1 880,07 €
- Autres produits de gestion courante 2 013,22 €	- Autre services extérieurs (Hors banque) 71,26 €
- Autres produits de gestion courante	
Cotisations 1 270,00 €	
Produits divers 2 426,48 €	
<b><u>Produits Financiers</u></b>	<b><u>Charges de personnel</u></b>
Interêts Livret A 275,24 €	- Rénumération du personnel 0,00 €
<b><u>Produits Exceptionnels</u></b>	
<b><u>Dotation au amortissement et aux provisions</u></b>	
<b>Total des Produits 11 824,94 €</b>	<b><u>Charges Financières</u></b>
<b>Insufisance (Solde Débiteur) 0,00 €</b>	- Frais de banque 386,00 €
<b>Total Général 11 824,94 €</b>	
	<b><u>Charges Exceptionnelles</u></b>
	- Remboursement avance de tresorerie 0,00 €
	<b><u>Reprise sur amortissement et provisions</u></b> 0,00 €
	<b>Total des Charges 8 645,06 €</b>
	<b>Excédent (Solde Créditeur) 3 179,88 €</b>
	<b>Total Général 11 824,94 €</b>

**Compte rendu  
de la commission de contrôle des comptes.**

Rédacteur : TENDEREA Laurent

**Participants :**

- Monsieur Jean-Pierre BRIARD (Membre de la commission)
- Monsieur Laurent TENDEREA (Membre de la commission)
- Monsieur Didier BERTHO (Membre de la commission)

**Ordre du jour :**

Contrôle de l'activité financière de la saison 2024/2025.

**Compte rendu des débats.**

La commission de contrôle des comptes s'est réunie le Lundi 8 Décembre 2025.

Le trésorier nous a présenté ce jour les différents mouvements qui ont affecté le compte courant du comité directeur, le compte Subvention et le livret A de l'US GAZELEC Paris Idf.

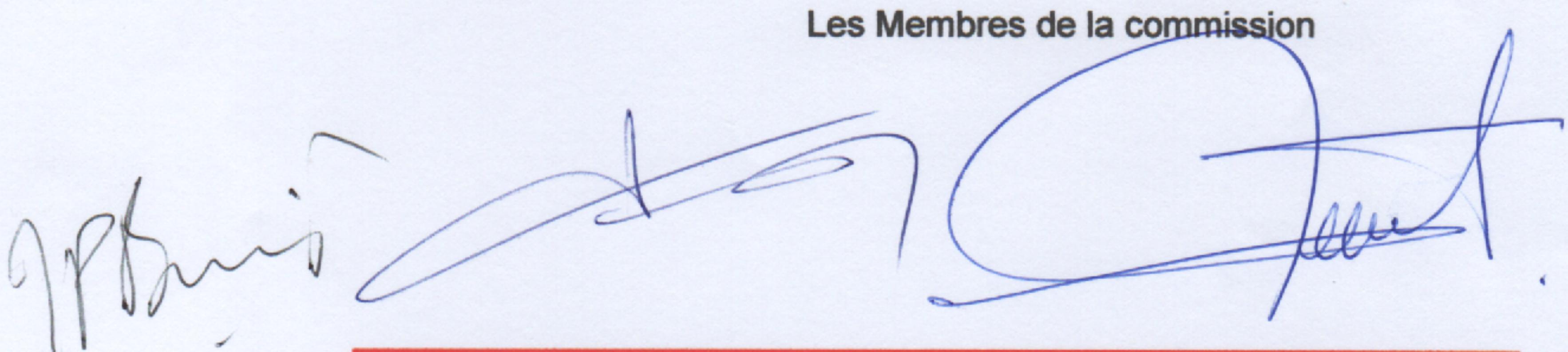
A cet effet, nous a été présenté le journal des écritures des comptes ainsi que les factures, pièces de caisses ou justificatifs afférents à chacun des mouvements sur ces comptes.

Aucune anomalie n'est apparue.

Les comptes sont déclarés sincères et conformes.

La commission de contrôle des comptes.  
Fait à Paris, le 8 décembre 2025.

Les Membres de la commission



**Rapport du Comité Directeur**

L'assemblée générale ordinaire réunie le 1<sup>er</sup> février 2025 a élu membres du Comité Directeur :

- Madame Lydie BIGARD-SANCHEZ,
- Madame Marie-France CHESNOY,
- Monsieur Pierre CHESNOY,
- Monsieur Didier NARDELLI,
- Madame Christine PETRON,
- Monsieur André QUINTARD,
- Monsieur Patrick SAINTILAN,
- Monsieur José SANCHEZ,
- Monsieur Samuel TILLUM,
- Monsieur Patrick TARJON,
- Monsieur Jean-Pierre VERNERIE.

Ont été élus, lors du Comité Directeur réuni à l'issue de l'Assemblée générale :

- Président Monsieur José SANCHEZ
- Vice-Président Monsieur Jean-Pierre VERNERIE
- Trésorier Madame Lydie BIGARD-SANCHEZ
- Trésorier-adjoint Monsieur Samuel TILLUM
- Secrétaire Madame Christine PETRON
- Secrétaire-adjoint Monsieur Didier NARDELLI.

Le Comité Directeur s'est réuni 10 fois au cours de la Saison 2024/2025, avec un taux de présence ou de représentation des membres de plus de 93%. Monsieur Stéphane TOQUE, représentant la CMCAS 75, a régulièrement assisté à nos réunions, ce dont nous le remercions.

Les comptes rendus des réunions du Comité Directeur sont consultables sur le site du Club, après leur validation par un Comité Directeur postérieur. Il est rappelé, à toutes fins utiles, qu'aucun process, ni formalisme ne sont prévus tant par les statuts que par le règlement intérieur concernant la mise en ligne des documents du Club.

La CMCAS de Paris a par ailleurs mis à notre disposition, cette année encore, un support administratif pour la réservation des salles et la transmission du courrier.

Le bilan financier du fonctionnement du Comité sera fait dans le rapport financier.

LE COMITE DIRECTEUR

**Ordre du jour et texte des résolutions proposées**  
(Textes soumis au vote de l'Assemblée)

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du rapport moral, Bilan de la saison 2024/2025, Objectifs et perspectives,
- Rapport d'activité du Comité Directeur,
- Rapport des Groupes de travail,
- Approbation du rapport financier, rapport de la Commission de contrôle des comptes, Quitus au Trésorier,
- Fixation de la cotisation,
- Questions des adhérents et débats,
- Élection des représentants de la Commission de contrôle des comptes,
- Élection des membres du Comité Directeur.

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE**

**Première résolution – Approbation du rapport moral, bilan de la saison 2024/2025 - Objectifs et perspectives**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport moral, bilan de la saison, objectifs et perspectives, approuve ce rapport et l'ensemble des opérations et mesures qui y sont traduites ou résumées.

**Deuxième résolution - Rapport d'activité du Comité Directeur**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport d'activité du Comité Directeur, approuve ce rapport et l'ensemble des opérations et mesures qui y sont traduites ou résumées.

**Troisième résolution - Rapport des Groupes de travail**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport oral des Groupes de travail, prend acte et ratifie l'ensemble des opérations réalisées.

**Quatrième résolution - Approbation du rapport financier - Rapport de la Commission de contrôle des comptes - Quitus au Trésorier**

L'assemblée générale, connaissance prise des rapports financiers et de la Commission de contrôle financier, approuve les comptes de la Saison 2024/2025 ainsi que ces rapports et l'ensemble des opérations et mesures qui y sont traduites ou résumées.

Elle donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve de sa gestion au Trésorier.

## **Cinquième résolution - Fixation de la cotisation**

L'assemblée générale décide de maintenir à 5€ la cotisation Club pour la Saison 2026/2027.

## **Sixième résolution - Élections des membres de la Commission de contrôle financier**

Sont élus, à mains levées, membres de la Commission de Contrôle financier ..... et ..... à une majorité de ..... .

## Septième résolution - Élections des membres du Comité Directeur

Sont élus membres du Comité Directeur, pour la durée restant à courir jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire :



Les points suivants, figurant à l'ordre du jour, ne donnent pas lieu au vote de l'assemblée :

- Questions des adhérents et débats
  - Clôture.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 14 FEVRIER 2026**

**NOMBRE DE MANDATS PAR SECTION**

Sections	Adhérents	Nombre mandats
Athlétisme Cross	33	3
Cyclisme	24	2
Foot ile St Denis	9	1
FootElectric	22	2
Golf	62	6
Multi activité retraités	29	3
Paris Foot	16	2
Philifoot	17	2
Subaquatique	22	2
Voile habitable	21	2
Vol moteur	10	1
Volley	34	3
	<b>299</b>	<b>29</b>

**Extrait du règlement intérieur**

**3.2 Représentation**

*Pour les votes, les adhérents sont représentés dans cette Assemblée Générale par les délégués mandatés par le Président de Section à raison de :*

<i>1 délégué de 5 à 15 adhérents</i>	<i>2 délégués de 16 à 25 adhérents</i>
<i>3 délégués de 26 à 35 adhérents</i>	<i>4 délégués de 36 à 45 adhérents</i>
<i>5 délégués de 46 à 55 adhérents</i>	<i>6 délégués de 56 à 65 adhérents</i>
<i>7 délégués de 66 à 75 adhérents</i>	<i>8 délégués de 76 à 85 adhérents</i>
<i>9 délégués de 86 à 95 adhérents</i>	<i>10 délégués de 96 à 105 adhérents</i>

*1 délégué supplémentaire pour 25 adhérents ou fraction de 25 au-dessus de 105 adhérents.*

Pour mémoire, un adhérent ne peut être porteur de plus de trois mandats.



[www.usgazelec.org](http://www.usgazelec.org)

*Agrement Ministériel N° 75.SVF.06.02*

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2026**

**A compléter et à retourner au plus tard le 6 février 2026 au Comité Directeur.**

(mail : contact@usgazelec.org/damepe162@gmail.com)

Section : .....

### **QUESTIONS A L'ASSEMBLEE :**

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....